

## PROBLEMATIQUE DES VERBES PERFORMATIFS DANS L'ECRITURE THEATRALE SOCIOCULTURALISEE DE GILBERT DOHO, *LE CRÂNE*.

NGANMO FOYET Marie Michèle  
Université de Yaoundé I /Cameroun  
nganmomichele@yahoo.fr

*Résumé* : En nous fondant sur le verbe à travers l'exploration de la problématique de la performativité et de la non performativité énonciative, nous tentons de bousculer dans ces travaux la conception qui postule à priori une discrimination sensible entre les verbes. Pour ce faire, nous avons constitué un corpus à partir d'une œuvre théâtrale qu'on peut classer dans la littérature francophone camerounaise ancrée dans la socioculture bamiléké dans la perspective de démontrer que l'interaction et les présupposés cognitifs et culturels sont susceptibles de nourrir la performativité verbale. Cette œuvre c'est *Le Crâne*, dont l'auteur est Gilbert Doho. Notre fond méthodologique est globalement structural, mais il s'abreuve tout aussi bien aux fontaines du cognitivisme et du constructivisme linguistiques.

*Mots-clés* : performativité, performative, structuralisme, cognitivisme, constructivisme, linguistique.

*Abstract* : Based on the verb through the exploration of the problematic of the performative utterance and the non enonciative performative utterance, we try to jostle in these works the conception which postulates a priori a sensitive discrimination between the verbs. To do this, we have formed a corpus from a theatrical work that can be classified in the Camerounian Francophone literature anchored in the Bamileke Socio cultural aspect with the prospect of demonstrating that the interaction and the cognitive assumptions are likely to nourish the verbal performativity. This work is *Le Crâne*, whose author is Gilbert Doho. Our methodological background is generally structural, but it is equally well watered at the fountains of linguistic cognitivism and constructivism due to the interdependence of linguistics and extra-linguistics in speech.

*Keywords*: utterance, structuralism, cognitivism, constructivism, linguistic.

\* \* \*

Avant des applications en linguistique et faisant partie de ses composantes essentielles, la pragmatique a connu ses lettres de noblesse dans ladite discipline. En effet, elle postule en linguistique que tout acte de langage est auréolé/couronné d'énergies qui commandent son énonciation. Cela signifie qu'en amont et en aval la régulation du discours est portée par des éléments extra-linguistiques qui motivent le choix des unités utilisées. On parle ainsi d'un au-delà et d'un en-deçà du discours.

Les travaux menés dans ce domaine (pragmalinguistique) ont pour but l'étude du langage, non pas perçu uniquement comme un outil de la communication, mais un peu plus comme un véhicule d'intentions qui peuvent être clairement posées ou de façon voilée. Ainsi pour G. Lazard, repris par (Feuillet, 1988 : 36-37) :

Beaucoup de linguistes admettent aujourd'hui que, dans tout énoncé, et dans l'unité d'énoncé que constitue la phrase, il convient de distinguer trois plans : celui du contenu cognitif, celui de la structure grammaticale, celui de l'orientation de la communication.

On peut très bien lire dans cette citation que la notion de visée communicationnelle n'est pas minorée. Dans cet ordre d'idées, cette aperception consacre l'importance de la notion de performativité dans cette discipline. Elle est perçue à ce propos comme le caractère d'un mot, d'une expression ou d'un énoncé plus grand à commander et/ou à accomplir une action par le simple fait de son énonciation dans le discours. En explorant les contours de ce concept, nous voulons l'étudier à travers le verbe en tant que vecteur essentiel de la prédication pour bénéficier d'un rendement quelque peu optimal. À en croire la dichotomie austinienne, il y a des verbes qui sont dits performatifs et d'autres qui sont non performatifs ou constatifs. L'intérêt de ce travail réside donc dans l'étude de la situation de ce dernier groupe dans le discours eu égard au fait que la situation du premier semble avoir été stabilisée. C'est dans cette veine que nous formulons notre sujet en ces termes : « Problématique des verbes performatifs dans l'écriture théâtrale socioculturalisée de G. Doho, *Le Crâne* ».

L'auteur de *Le Crâne* est un universitaire habitué de la plume, de la création littéraire et le texte que nous avons choisi plonge le lecteur dans un univers de croyance particulier où le mystique et le religieux se côtoient symbiotiquement. Cette situation est donc susceptible d'influer sur la performativité verbale. Ainsi constitué à partir de *Le Crâne*, notre corpus sera étudié en empruntant une démarche globalement structurale étant donné que nous travaillons sur une matière première délimitable. Si nous posons que le discours d'un individu est nourri par des considérations d'ordre philosophique, anthropologique, culturelle, etc. pouvant être collectives ou individuelles, son entrée en discours capitalisera sans doute ces différents points. Pour ce faire, le cognitivisme et le constructivisme nous seront aussi d'une grande importance du point de vue méthodologique eu égard aux influences socioculturelles qui peuvent être rendues au niveau de la performativité du verbe. Comment pourrait-t-on de ce fait envisager l'étude de la performativité verbale ? Nous savons que l'œuvre théâtrale est un microcosme dans lequel les échanges verbaux sont de mise. Cela signifie que, de manière directe ou indirecte, il y a une volonté forte pour un personnage d'agir sur son interlocuteur.

Peu de verbes affichent leur performativité en langue, excepté les performatifs intrinsèques. Il découle donc de notre sujet trois interrogations fondamentales : peut-on dire, sans réserves, qu'un verbe est essentiellement performatif ? La théorie est-elle unanimes quand il s'agit de l'identification des verbes performatifs ? Comment la socioculture insuffle-t-elle au verbe la performativité ? Dans une perspective prospective, nous dirons que la performativité d'un verbe est vérifiable en discours. C'est ce que les analyses suivantes s'attèleront à démontrer.

## I. De la théorie de la performativité

Un vent nouveau est impulsé en linguistique lorsque paraissent les travaux de J. L. Austin *Quand dire c'est faire* (1970) dans lesquelles il propose une autre manière d'étudier le langage. Par opposition à l'étude du système langagier, J. L. Austin pose que l'étude du langage doit mettre au premier plan la dimension utilitaire de celui-ci. Il ne s'agit plus, pour lui, en linguistique de se réduire à une description servile et aseptisée de la langue en minorant de ce fait l'interprétation qui touche à la fois l'avant et l'après discours ; mais de la valeur qu'elle a dans une situation de communication donnée. C'est dans cette perspective que nous affirmons que les prémices de ce mouvement étaient déjà perceptibles chez R. Jakobson (1896-1982) à travers la fonction

conative du langage. Cette nouvelle vision appelée pragmatique sera donc une théorie qui envisage l'étude du langage humain du point de vue de son utilité discursive. Nombreux sont les auteurs qui s'inscrivent dans la même mouvance que J. L. Austin. Nous citons entre autres J. R. Searle, J. Moeschler, P. Grice, R. Stalnaker, C. Kerbrat-orecchioni, etc.

J. L. Austin introduit dès lors la notion d'actes de langage que l'on définira (dans une énonciation) comme les différentes actions que l'on pose par l'usage du langage. De fait, il distingue trois types d'actes : l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire. L'acte locutoire renvoie à l'acte d'énonciation. L'illocutoire pourrait correspondre à l'intention de communication. L'effet produit par les deux premiers actes cumulés est du ressort du perlocutoire ; ce dernier pouvant être linguistique ou non linguistique. La notion de performativité intervient ainsi au niveau de l'illocutoire qui est le socle de l'idéologie pragmatique. J. L. Austin fait la différence entre les énoncés « performatifs » et les énoncés « constatifs ».

Les constatifs sont ceux qui :

S'attribuent à eux-mêmes les conditions de vérité posant une correspondance étroite entre celles-ci et le monde. Pour autant, l'énoncé « Marie est adorable », dit-il quelque chose sur le monde ? Cela semble peu clair. En l'énonçant, il semble que nous donnions une description de Marie ou que nous répondions à une question, donc que ces énoncés s'attribuaient eux-mêmes cette fonction [...] Sont appelés « performatifs » tous les autres énoncés, ayant pour objectif, non de dire comment est le monde, mais d'agir sur lui, de produire une action. Ces énoncés présentent ainsi comme leur propre objectif de chercher à transformer les choses.<sup>1</sup>

Il ressort en filigrane à cette thèse qu'il est assez difficile de poser tout de go comme constatif ou comme performatif un énoncé. Ainsi, bien que les cloisons paraissent visibles – pour certains auteurs – entre les différents types d'énoncés, nous remarquons néanmoins qu'un même énoncé est susceptible de revêtir les deux valeurs lorsqu'on change de situation de communication. C'est dire que l'énoncé « Marie est adorable » pourra être considéré comme constatif lorsque, par exemple, le locuteur répond à une question. Mais si dans un autre cas, le locuteur cherche à obtenir des faveurs de son interlocuteur, son énoncé sera envisagé comme performatif. **Il y a donc de relever ici de prioriser la notion de contexte.**

Selon Armangaud (1985 : 60-62) quatre épithètes de relation peuvent s'adjoindre au substantif contexte : circonstanciel, situationnel, interactionnel et présuppositionnel. Ceux-ci rendent compte de la préséance des facteurs conditionnant le discours.

Les énoncés performatifs se subdivisent ainsi en deux sections : les primaires et les secondaires. On range dans les primaires les impératifs et les interrogatifs. Les secondaires sont pris en charge essentiellement par la modalité déclarative (assertive). Les performatifs secondaires sont encore appelés « masqueraders » selon la terminologie qu'utilise O. Ducrot.

En outre, les énoncés performatifs secondaires peuvent être jugés implicites (Searle, 1982) c'est-à-dire que la nature de l'effet qu'ils visent n'est pas un acte du locuteur, mais un événement du monde ou explicites : l'effet est alors un acte du locuteur. Pour

<sup>1</sup> Bouchra M'hayro, « La notion de "performativité" de John Langshaw Austin », (cf. II. Etude plus approfondie de la performativité, première philosophie (O. Ducrot, M. Carel)), 2006, [http://www.memoireonline.com/02/09/2003/m\\_La-notion-de-performativite-de-John-Langshaw-Austin1.html](http://www.memoireonline.com/02/09/2003/m_La-notion-de-performativite-de-John-Langshaw-Austin1.html), consulté le 13-03-2015.

ouvrir à d'autres perspectives au sujet des définitions que proposent J. R. Searle, nous posons que le caractère implicite d'un énoncé performatif est dû au fait que l'effet visé par le locuteur est voilé par une image ou par un jeu de langue. Il est dit explicite lorsque l'acte de langage est présenté sans aucun artifice pouvant distraire son orientation, c'est-à-dire que l'énoncé est susceptible de recevoir moins de gloses du point de vue du pôle illocutoire. Ceci confirme l'idée selon laquelle un acte de langage peut être direct ou indirect.

La performativité d'un énoncé peut être portée par l'ensemble de ses unités ou par un seul élément, en l'occurrence le verbe, tant entendu que, le verbe - que nous étudions ici - est considéré comme le noyau prédicatif dans la phrase (qu'il détermine). C'est donc à juste titre qu'on lui confère la capacité d'héberger des valeurs telles que la performativité.

De manière générale, nous définissons le verbe performatif comme celui-là qui capitalise un acte de langage, en sorte qu'il accomplit et/ou commande l'acte qu'il exprime. Plus encore, en explorant les contours de la notion et en scrutant la matière que nous offre notre corpus, nous proposons de lui offrir une double définition. Nous distinguons ainsi les verbes performativement autonomes (le 1er degré) et les verbes performativement non autonomes (le deuxième degré). Le premier degré renvoie aux verbes qui portent en eux l'acte de langage qu'ils traduisent. Cette classe peut donner lieu à deux autres sous-classes : les performatifs intrinsèques (je te baptise) et les performatifs extrinsèques (Je parle à Pierre). Les performatifs du deuxième degré sont ceux qui renvoient « au dehors » l'acte de langage qu'ils véhiculent. Ceux-ci appartiennent généralement à la classe des verbes de propos et aux verbes conjugués à l'impératif (demander, dire, proposer, prends, mange, etc.) lorsqu'ils introduisent une proposition subordonnée infinitive (Je te demande de partir). Dans cet exemple, c'est « partir » qui fait office de demande. L'on aurait pu dire « pars » et ne s'en tenir qu'à cela.

Au demeurant, nous dirons que la typologisation des verbes performatifs ci-dessus déclinée s'adosse à la fois sur la contribution des auteurs qui ont travaillé sur la question et sur les informations que nous délivre notre corpus. Cela signifie que cette classification est susceptible de varier en fonction de l'échantillon corpusculaire guidant les analyses. Par ailleurs, nous retenons déjà une hiérarchisation entre ces verbes du point de vue de la performativité et que celle-ci s'établit contextuellement.

## **II. Du fonctionnement des verbes performatifs**

Nous voulons ici étudier les verbes performatifs en contexte à partir des deux grands types préalablement signalés.

### **II. 1. Des verbes performatifs primaires**

Les performatifs primaires concernent généralement les verbes pris en charge dans les structures interrogative et jussive. La difficulté qui surgit ici est que la performativité n'est pas dans cette classe portée par la seule forme verbale, mais par la modalité. Toutefois, à des exceptions près, nous estimons que le verbe pourrait en constituer la matérialité, la forme sous laquelle saurait se greffer cette valeur.

#### **II. 1. 1. De la structure interrogative**

Quatre configurations sont opérantes dans cette catégorie au regard de notre corpus : le cas de l'ellipse du verbe, le cas du verbe à sémantisme important, le cas du verbe à

sémantisme important + matériau interrogatif et le cas du verbe à sémantisme léger + matériau interrogatif.

### **II. 1. 1. 1. Du cas d'ellipse du verbe**

Les cas d'ellipse du verbe rendent compte dans notre corpus d'une situation de communication où le locuteur, soucieux d'une expression soignée (il s'exprime d'ailleurs en vers), choisit de mettre en facteur le verbe (accompagné de son sujet) régissant les différentes constructions qu'ils ont en commun. C'est le cas des verbes « vouloir » et « espérer » qui interviennent successivement dans les structures phrastiques suivantes :

A1. Qu'est-ce donc que vous voulez ?/ Celle de ma mère dure trimeuse/ Mais simple jouisseuse de vue ? (p. 9)

A2. Mais qu'espérez-vous ?/ Mon histoire à moi ? (p. 9)

L'ellipse de ces verbes conforte l'idée selon laquelle le verbe ne serait pas une entité incontournable dans l'expression de la performativité dans une interrogation.

### **II. 1. 1. 2. Le cas de verbes à sémantisme léger + matériau interrogatif**

Il ne s'agit point dans la plupart des occurrences de verbes à proprement parler. Nous avons d'une part, des structures à travers lesquelles des présentatifs sont mis en valeur et celles où la copule « être » fonctionne sur l'axe syntagmatique dans la phrase avec des adjectif et adverbe interrogatifs, d'autre part. Il en est des exemples ci-dessous :

A3. Y a-t-il réponse plus claire ? (p. 30)

A4. C'est qui l'autre ? (p. 37)

A5. Quel est donc le rôle honorable ? (p. 87)

A6. Mais dis-moi, où donc est ton maître ? (p. 45)

Les exemples ci-contre s'inscrivent dans la même logique que celle développée dans le précédent sous-titre. Il se dévoile donc à travers ces exemples que le verbe ne saurait constituer, à lui seul, le noyau prédicatif de la performativité dans la structure interrogative.

### **II. 1. 1. 3. Le cas des verbes à sémantisme important**

Cette catégorie permet de mettre en relief, dans une certaine mesure, la capacité du verbe à contenir la dose de performativité lorsqu'elle est perceptible dans un énoncé produit. En revanche, il n'est pas question pour le verbe d'un gain inamovible et immuable; mais il s'agit d'une valeur que l'on attribuerait par défaut à ce dernier d'autant que la modalité interrogative est déjà performative. Nous pourrions le découvrir en exploitant les exemples suivants :

A7. Tu causais avec ton valet ? (p. 45)

A8. O Tatou, as-tu gardé de la place là-bas pour moi ? (p. 78)

Le premier exemple s'affirme par son caractère anodin. Le deuxième tient lieu d'un cas socioculturellement avéré. Ce dernier aurait été une interrogation rhétorique<sup>2</sup> dans un autre univers de croyance. Nous nous rendons compte que l'interrogation ici perçue a toute sa valeur d'être parce que le mort (Tatou) a les capacités requises pour répliquer, à en croire l'imagerie populaire explorée.

#### **II. 1. 1. 4. Du cas de verbes à sémantisme important + matériau interrogatif**

La performativité est prise en charge dans cette classe non seulement par l'interrogation (de manière globale), mais aussi se dévoile syntaxiquement de la collaboration du matériau interrogatif (qui consacre la présence de la modalité) avec le verbe. Soient :

A9. Qui donc aura le crâne ? (p. 37)

A10. Mes ancêtres! Que me conseillez-vous ? (p. 30)

Les deux exemples ci-dessus présentent des structures qui relèvent de la socioculture. En A9, « aura le crâne » pourrait correspondre à « héritera ». Nous remarquons que le locuteur de A10 s'adresse à des êtres qui ont quitté le monde des vivants. C'est le même phénomène que nous avons observé en A8. Ceci nous permet de constater que la socioculture joue un rôle important dans l'expression de la performativité.

Nous avons observé à travers les exemples présentés dans cette partie que la performativité est généralement prise en charge par toute la structure. Cela laisse penser que « le caractère performatif apparaît dans une multitude d'énoncés, sans qu'on puisse le délimiter par des critères grammaticaux ». (Caron, 1983 : 69)

#### **II. 1. 2. De la modalité jussive**

Le jussif est un mode d'expression (dans le langage) qui convoque, pour sa mise en fonctionnement, de matériaux variés : le mode impératif en général (avec ce qu'il a de formel et de sémantique) et parfois le subjonctif, l'obligatif (qu'il soit actif ou passif), etc. Il peut aussi faire intervenir certaines valeurs telles que : la menace, l'avertissement, l'insulte, l'ordre, la prière, la recommandation, etc. Il y a ici une volonté claire de la part du locuteur d'agir sur le destinataire. C'est en cela qu'elle est dite performative. Dans notre corpus, la modalité jussive est portée par les constructions suivantes : la construction simple et la construction à semi-auxiliaire.

##### **II. 1. 2. 1. De la construction simple**

Deux modes interviennent pour cette configuration : l'impératif et le subjonctif. Le subjonctif donne à voir les valeurs suivantes : l'exhortation et un ordre impérieux. L'impératif fait fonctionner la menace, l'avertissement, l'insulte, la mise en garde par antiphrase<sup>3</sup> et présente un énoncé dans lequel l'exhortation, le conseil et la recommandation s'affirment par leur mitoyenneté.

Premier bloc

<sup>2</sup>L'interrogation rhétorique n'a pas une valeur performative.

<sup>3</sup>L'antiphrase est une phrase ou une expression détournée de leur sens ordinaire pour signifier, par ironie ou par euphémisme, le contraire de ce que l'on dit. Cf. Microsoft Encarta-2009, Dicos, entrée : antiphrase. En effet, le locuteur de la phrase voudrait signifier à son interlocuteur qu'il devrait partir, mais il lui recommande le contraire de sa pensée en lui présentant clairement, dans la séquence suivante, les raisons pour lesquelles ce dernier doit agir.

A11. **Que** ceux qui sont partis m'**entendent**. (p. 30) → exhortation

A12. **Qu'**on me **laisse** seul! (p. 47) → ordre impérieux

Deuxième bloc

A13. **Reste**, mais sache que le lion des lions, la foudre, notre souverain envoie le Kwi'fo chez Desou, ... (p. 63) → mise en garde

A14. Si tu ne vas pas chercher les poussins que tu as réduits à l'errance, (...), j'ai peur, Majesté, que demain soit non pas jour de joie mais de pleurs. (p. 55) → avertissement

A15. **Dis-toi** bien que ce sont les mânes de tes ancêtres qui font partie de ce qui tient cette terre unie ; et nul ne saurait en être le gardien si morts et vivants sont contre lui. (p. 55) → menace

A16. (...) ; ou si tu ne peux pas parler en sa présence, **parle** donc à la mère. (p. 63) → exhortation/conseil/recommandation

A17. **Va**, vieux poltron. (p. 56) → insulte

Les éléments mis en gras dans cet échantillonnage se présentent comme ceux qui sont à même de soutenir la performativité dans les différents énoncés.

Dans le premier bloc, il est assez difficile de séparer le verbe de l'élément « que ». Celui-ci se comporte comme la béquille du verbe, c'est-à-dire qu'ils fonctionnent ensemble. C'est la raison pour laquelle nous avons relevé l'ensemble comme support matériel de la performativité dans la phrase.

Avec le deuxième bloc, nous avons aussi constaté qu'il n'est pas aisé de réduire au verbe seul l'expression de la performativité dans la phrase. Cela signifie que la performativité pourrait relever d'une unité ou de toute la phrase en général dans cette modalité. C'est ce qui se passe particulièrement en A14, où l'avertissement est porté par toute la phrase.

## II. 1. 2. 2. De la construction à semi-auxiliaire

Elle concerne les énoncés dans lesquelles fonctionnent deux verbes : un auxiliaire et un auxilié. Pour ce faire, nous avons répertorié des cas d'obligatif en « devoir », en « il faut » et en « se garder de ». Nous avons aussi des cas où le mode seul conditionne la performativité de l'énoncé.

A18. Il faut être courageuse. (p. 77)

A19. Garde-toi de mettre le noir pour mon deuil. (p. 28)

A20. Mais tu dois me promettre que tu ne feras rien. (p. 75)

A21. Rentre voir l'enfant. (p. 78)

L'exemple A18 peut recevoir la description suivante : sois courageuse → il faut être courageuse → tu dois être courageuse. En A19 le semi-auxiliaire « se garder de » est un forclusif prohibitif qui peut être glosé par l'adverbe de négation « ne...pas », à la différence que ce dernier est neutre et l'autre marqué.

À travers l'échantillonnage dressé pour le compte de la modalité jussive, nous constatons que, par rapport à l'interrogation, il y a une évolution relative concernant les supports phrastiques matériels de performativité. L'on avait du mal, plus haut, à cibler l'élément qui serait susceptible de supporter cette valeur. Mais l'on assiste ici quelquefois à une avancée remarquable sur la question.

## II. 2. Des verbes performatifs secondaires

C'est à ce niveau qu'intervient la modalité déclarative. Nous distinguons ainsi deux types de performatifs secondaires, dont le premier degré et le deuxième degré. Dans cette partie, le temps et la personne de conjugaison sont des actants majeurs de la performativité d'un verbe.

### II. 2. 1. Du fonctionnement des verbes performatifs autonomes

Les verbes performatifs autonomes donnent lieu à une sous-catégorisation possible. Nous avons les verbes intrinsèquement performatifs et les performatifs extrinsèques.

#### II. 2. 1. 1. Des verbes performatifs intrinsèques

Les verbes performatifs intrinsèques sont ceux qui le sont nécessairement. Leur contenu sémantique et pragmatique capitalise déjà en langue cette valeur. À en croire (Caron, 1983 : 69) « Ils n'ont pas pour fonction de représenter un état de choses, mais d'accomplir (to perform) un acte, et de l'accomplir par leur énonciation même : « je promets ... », « je parie que ... », « je te baptise ... », etc. »

En effet, ils maintiennent inéluctablement en contact, à leur énoncé, les deux instances fondamentales de la communication que sont le locuteur et le récepteur. Nous avons dans notre corpus les verbes « jurer », « promettre », « prier », « supplier », « saluer » et « féliciter ».

A22. Je ne te promets rien mère ... (p. 76)

A23. Desop, Fosop, je vous félicite pour la rigueur dont vous faites preuve ... (p. 90)

A24. Retiens-le, je t'en supplie. (p. 77)

A25. Appelez, je vous prie, votre maître. (p. 90)

A26. Mère, je jure devant toi et les vivants ... (p. 82)

A27. Je vous salue tous ! (p. 24)

Ainsi nous avons successivement un promissif, un expressif, des exhortatifs, un déclaratif<sup>4</sup> et une salutation<sup>5</sup> qui rendent compte des verbes nécessairement performatifs dans notre corpus.

Si pour J. Caron et ses pairs il est possible d'admettre comme performatifs des verbes en ne se référant qu'à leur fonction liée à leur sens, nous retenons ici que la temporalité (déterminée par l'orientation du discours) qui s'applique à ceux-ci est l'un maillon essentiel à l'attribution de cette valeur. En conséquence, de « je jure » à « je jure »

<sup>4</sup> Nous empruntons cette terminologie à J. R. Searle lorsqu'il présente la classification des actes de langage dans son ouvrage intitulé *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Hermann, Paris, 1982.

<sup>5</sup> Cette catégorie ne semble pas être présentée dans les travaux de John Rogers Searle.



ou encore « j'avais juré » le fossé est géant quant à l'expression de la performativité des morphèmes verbaux.

## II. 2. 1. 2. Des verbes performatifs extrinsèques

Comme leur nom indique, ce sont des verbes performatifs qui ne le sont qu'occasionnellement. Ils acquièrent cette valeur dans l'énoncé. Ils concernent donc à priori tous les verbes, excepté les verbes « avoir » et « être » et la plupart des verbes d'état. Certains adjuvants leur permettent de se constituer comme tel. Ces verbes ne sont dits performatifs que lorsque certaines conditions sont réunies : le binôme temps/mode (présent de l'indicatif en priorité) et la personne de conjugaison (première personne). En effet la première personne est dans cette mouvance la condition sine qua non de la performativité.

Ce type de verbes renvoie à ceux qui engagent (mettent en œuvre) l'acte de langage qu'ils traduisent. Dans ce cas, le présent serait plus performatif que les autres temps de l'indicatif. La performativité est donc modulée par le temps, la personne et par conséquent le type de discours.

- Bloc 1 (verbes simples)

A28. Ah ! **Que** je n'aime pas ça ! Je n'aime pas ça ! Je n'aime pas cette histoire ! (p. 10)

A29. Je nageais dans mon propre sang. (p. 17)

A30. Je me **battrais**, ... (p. 13)

A31. Je ne le **permettrais** pas. (p. 80)

A32. À présent il faut que je **paie**. (p. 59)

A33. Sa mère comme la tienne, **dis-je**, était fille de roi. (p. 26)

Dans l'exemple A28, le segment « n'aime pas » peut être glosé par le verbe « détester ». La forme simple est plus neutre et est moins percutant du point de vue illocutoire. Avec l'emploi de « n'aime pas », nous avons l'impression d'un décuplement de « je déteste ». En outre, cette structure relève d'un calque syntaxique où le « que » renforce et accroît la performativité du verbe et rend le discours un plus subjectif.

Les trois exemples suivants permettent de comprendre que la performativité peut relever du présent (consommation de l'acte), du passé (rétrospection de l'action) et du futur (projection de l'action).

- Bloc 2 (verbes à semi-auxiliaire)

A34. Et c'est moi qui **devrais aller** vers l'autre camp ? (p. 55)

A35. **Puissent** tes ancêtres t'**entendre** ! (p. 19)

A36. Je **veux mourir** en paix. (p. 78)

A37. J'ai **envie de les déposséder** de leur titre. (p. 19)

A38. Oui, fils ... je **vais te dire**. Tout ... (p. 75)

Les semi-auxiliaires (devrais, puissent, veux), en tant que modaux ne permettent pas de positionner l'action sur l'axe chronologique du temps. C'est également le cas de « avoir envie de ». Le semi-auxiliaire de temps « aller » projette l'accomplissement du procès. Il est donc difficile de valider la performativité de ces verbes au même titre que les premiers.

## II. 2. 2. Du fonctionnement des verbes performatifs non autonomes

Les performatifs non autonomes obéissent à un certain nombre de critères. Sur le plan syntaxique, ils admettent un complément d'objet de nature verbale. Sur le plan sémantico-pragmatique, ils orientent vers l'extérieur leurs contenus sémantiques.

A39. Je **dis** (de le prendre). (p. 40)

A40. Je **dis** (que tu ne dois pas t'opposer à Tatang). (p. 70)

A41. Mère, je te **demande** (de te taire) ! (p. 27)

A42. Majesté, je te **prie** (de me laisser me retirer sous mon humble toit). (p. 56)

L'exemple A40 a cette configuration parce que le verbe « opposer » a reçu une modalisation en « devoir ». Il serait donc difficile de gloser la phrase en « doit t'opposer à Tatang » comme il est possible en A39 (prends-le) et en A41 (tais-toi) du fait que ce semi-auxiliaire n'accepte pas la conjugaison à l'impératif. Nous acceptons d'étudier l'exemple A42 dans cette catégorie et non dans les verbes intrinsèquement performatifs parce que le verbe « prier » ici admet un complément dont le nœud est de nature verbale. L'on peut paraphraser l'énoncé en ces termes : laisse-moi me retirer sous mon humble toit.

**Remarques** : Il existe dans notre corpus des énoncés dont la performativité est implicite.

A43. Oui, tu sais ce qu'il faut faire ... (p. 34)

A44. Tu bois trop ces derniers temps ... (p. 34)

A45. Tu ne le feras qu'en enjambant mon cadavre. (p. 38)

A46. Sortir alors qu'on n'a pas encore bu ... ? (p. 38)

Ces phrases sont susceptibles, lorsqu'on se réfère à la situation de communication, de recevoir les gloses suivantes : paye-moi, ne bois plus, je ne te donnerai pas de mon vin et nous ne sortirons pas où chaque énoncé réaffirme sa performativité.

Pour clore notre étude dans laquelle nous avons traité des verbes performatifs dans l'œuvre théâtrale *Le Crâne* de l'écrivain camerounais G. Doho, nous voulons rappeler les questions qui la sous-tendaient. Il était question de répondre, de par nos analyses, aux interrogations suivantes : peut-on dire qu'un verbe est essentiellement performatif ? La théorie est-elle unanimes quand il s'agit de l'identification des performatifs ? Comment la socioculture rend-elle un verbe performatif ?

En guise de réponse provisoire à ces questionnements, nous partions du postulat de base que la performativité est déterminée par le contexte. Ainsi nous rejetons la prédéfinition, le préclassement d'un verbe et partant d'un énoncé en dehors d'une situation de discours. Pour ce faire, nous avons utilisé en toile de fond la méthode structurale à laquelle nous avons greffé le cognitivisme et le constructivisme linguistiques.

En réponse à ces questions, nous avons organisé notre travail en deux sections respectivement intitulées de la théorie de la performativité et du fonctionnement des verbes performatifs. La première partie avait pour but la présentation sommaire de la notion de performativité en référence à la revue de la littérature et des informations délivrées par notre corpus. La deuxième s'est attelée à étudier de fond en comble le verbe performatif en contexte. C'est dans cette logique que nous avons étudié tour à tour les verbes performatifs sous le prisme des modalités interrogative, jussive et déclarative.

Nous aboutissons dans nos investigations à des conclusions assez intéressantes. La modalité interrogative présente deux cas de figure qu'il est à distinguer : la structure interrogative purement conversationnelle dite performative et l'interrogation rhétorique à valeur stylistique dite non performative. En outre, à travers les modalités interrogatives et jussive particulièrement, nous avons remarqué que la notion de performativité est difficilement exprimée par une unité linguistique et que c'est par défaut qu'on confère au verbe le support tangible. Nous avons aussi vu que la socioculture pouvait être un actant dans le processus de performativité. Étant donné qu'un verbe (et bien encore les performatifs intrinsèques) n'est pas d'emblée étiqueté comme performatif, nous dirons après (Moeschler, 1995 : 26) que « finalement, les performatifs n'ont d'usage performatif que dans des contextes particuliers. » Il se dégage aussi de nos analyses que la personne de conjugaison reste un élément essentiel dans la performativité d'un verbe. C'est dire que la première personne de conjugaison est un partenaire inconditionnel de la performativité.

## Références bibliographiques

- ARMENGAUD. F. 1985. *La Pragmatique*. PUF. Paris.
- AUSTIN. J. L. 1970. *Quand dire c'est faire*. Le Seuil. Paris, (De l'anglais *How to do Things with Words*), Cambridge, Mass., Harvard Univ. Pr., 1962; traduit par Gilles Lane en 1983.
- CARON. J. 1983. *Les Régulations du discours. Psycholinguistique et pragmatique du langage*. PUF. Paris.
- FEUILLET. J. 1988. *Introduction à l'analyse morphosyntaxique*. PUF. Paris.
- M'HAYRO. B. « La notion de "performativité" de John Langshaw Austin », (cf. II. Étude plus approfondie de la performativité, première philosophie (O. Ducrot, M. Carel)), 2006, URL : [http://www.memoireonline.com/02/09/2003/m\\_La-notion-de-performativite-de-John-Langshaw-Austin1.html](http://www.memoireonline.com/02/09/2003/m_La-notion-de-performativite-de-John-Langshaw-Austin1.html), consulté le 13 mars 2015.
- MOESCHLER. J. 1995. « La Pragmatique après Grice : Contexte et pertinence », *L'Information grammaticale*. N° 66. Peeters Publishers. Louvain. *L'Information grammaticale*. pp. 25-31.
- MOESCHLER. J. (s.d). *Pragmatique ! : état de l'art et perspective*. pp. 1-25. URL : [https://www.researchgate.net/publication/255649160\\_Pragmatique\\_etat\\_de\\_l'art\\_et\\_perspectives](https://www.researchgate.net/publication/255649160_Pragmatique_etat_de_l'art_et_perspectives), consulté le 13 mars 2015.
- REBOUL. A. 1995. « La pragmatique à la conquête de nouveaux domaines : la référence », *L'Information grammaticale*. N°66. Peeters Publishers. Louvain. *L'Information grammaticale*. pp. 32-37.
- RUWET. N. 1996. « Le constituant « auxiliaire » en français moderne », *Langages*. N°4. *La grammaire générative*. Larousse. Paris. pp. 105-121.
- SEARLE. J. R. 1945. *Les Actes de langage. Essai de philosophie du langage*. Hermann. Paris.

